

## Frédéric GENIET

Laboratoire Charles Coulomb (L2C UMR CNRS/UM 5221)

Section 05 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B2

J'ai 62 ans et je suis MCF de classe exceptionnelle en physique théorique au L2C (UMR UM-CNRS 5221 Montpellier) dans l'équipe « Systèmes Complexes et Phénomènes Non-Linéaires » (SCPN). Mon parcours a commencé à l'ENS de Fontenay aux Roses en 1981, où j'ai suivi les cours de licence et maîtrise de la faculté d'Orsay. Après une agrégation de Physique, j'ai rejoint un des rares DEA de physique théorique en France à l'époque, à l'université de Montpellier, où j'ai soutenu une thèse de doctorat en Physique des particules sur des aspects mathématiques du prolongement analytique des fonctions appliquées aux règles de somme de QCD. J'ai ensuite passé 2 ans aux CEA à Bruyère le Châtel, puis en fusion contrôlée à Cadarache, pour finalement être recruté en 1989 au LPM (laboratoire de Physique Mathématique) à Montpellier, où j'ai accompli l'ensemble de ma carrière. Au cours de celle-ci j'ai participé à de nombreuses instances collectives, notamment comme membre du jury de l'agrégation de Sciences Physiques (option Chimie) pendant 8 ans, et diverses commissions de recrutement de MCF. Actuellement je suis membre de la commission recherche de l'UM, membre du bureau du département d'enseignement de physique de la faculté des Sciences de Montpellier, et responsable de l'axe physique théorique du L2C, et à ce titre très attentif aux procédures de recrutement des CR et DR au CNRS et des MCF et Prof. à l'université.

Ma recherche actuelle porte sur les systèmes hors équilibres et les phénomènes de transport, en particulier dans le contexte de la biologie et de l'écologie, où je peux mettre à profit mes connaissances en modélisation, en physique du non-linéaire et physique statistique hors-équilibre. J'apprécie particulièrement dans cette recherche le rôle important de la modélisation dans des contextes inhabituels pour le physicien, la proximité avec les expériences et le feedback qu'elles apportent immédiatement sur les modèles, ainsi que la stimulation d'un domaine en pleine expansion.

C'est l'ensemble de cette expérience que je souhaite mettre au service de la communauté scientifique comme membre du comité national CNRS, en section 5 «**Physique théorique : méthodes, modèles et applications**» pour les 4 années à venir. J'aurai à cœur d'y défendre une vision humaniste et ouverte de la science à une époque où elle se trouve attaquée, et de maintenir ou améliorer les équilibres importants au sein de notre communauté (parité, équilibre théorie/expérience, équilibre Paris/Province...) tout en apportant l'éclairage d'un enseignant-chercheur.

Ci dessous quelques publications significatives qui illustrent mon parcours et mon activité récente :

- **Geniet F., Léon J.** (2002), 'Energy Transmission in the Forbidden Bandgap of a Nonlinear Chain', *Physical Review Letters* **89/13**, 134102
- *Anghel-vasilescu P., Dornicac J., Geniet F., Léon J., Taki M.* (2010), 'Nonlinear supratransmission in multicomponent systems', *Physical Review Letters* **105**, 074101
- *Walter, J. C., Dornicac, J., Lorman, V., Rech, J., Bouet, J. Y., Nollmann, M., Geniet, F.* (2017). Surfing on protein waves: proteophoresis as a mechanism for bacterial genome partitioning. *Physical review letters*, **119(2)**, 028101.
- *Dauloudet O., Neri I., Walter J-C., Dornicac J., Geniet F., Parmeggiani A.* (2021), 'Modelling the effect of ribosome mobility on the rate of protein synthesis', *The European Physical Journal* **E 44**, 1-15, 8.
- *Dornicac J., Geniet F., Pitard E.,* 'Exit times of totally asymmetric simple exclusion processes', *Physical Review E*, 2024, **109** (3), pp.034116.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 05

Raphaele Chetrite, Inphynt, Nice

## Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élus et élues SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élus et élues SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

### Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élus et élues au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

### Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

### Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élus et élues SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élus et élues SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

### Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élus et élues SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élus et élues SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élus et élues SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

### Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

**VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

